



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E167723

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2024

ÉDITÉ LE 24/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/06/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 43 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 821 079 142 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4900097 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F33787 T 1247000/001 514660

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F33787 T 1247000/001 514660

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : COUSIN BOIS

7 RUE DE LANSERRE
PARC D'ACTIVITES DE LANSERRE
JUIGNE SUR LOIRE
49610 LES GARENNES SUR LOIRE
Téléphone : 02 41 45 99 00

Fax :

Portable :

Site Internet : cousinbois.com

E-mail : laurent.cousin@cousinbois.com

Responsabilité légale :
COUSIN LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	04/12/2019
9161	Transformation et aménagement de combles Mention RGE	02/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.